

Choc des civilisations, dialogue des cultures

Louis Pouzet et Louis Boisset (*sous la direction de*). **Chrétiens et musulmans au temps des croisades. Entre l'affrontement et la rencontre.** Presses de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, 2007, 162 pages (en français), 141 pages (en arabe).

Les Croisades n'ont pas bonne presse. Le terme même est devenu négatif, tant en Occident qu'en Orient, au point qu'on ose à peine l'utiliser. Magnifiées par certains historiens comme des épopées spirituelles ou glorieuses, les Croisades ne sont, pour d'autres, que des expéditions de pillage voire des « invasions barbares » qui s'abattaient sur des pays plus urbanisés et plus policés. Pendant près de deux cents ans (1095-1291) émaillés d'affrontements, les croisades ont été l'occasion d'un violent choc de civilisations avec toutes les retombées culturelles, économiques et sociales qu'une telle rencontre pouvait susciter.

Réévaluer les Croisades

L'intention des auteurs est clairement annoncée dans le titre (*entre l'affrontement et la rencontre*) de ce recueil issu d'un séminaire organisé à l'USJ par Louis Pouzet. Le co-éditeur Louis Boisset le rappelle dans son introduction : « repérer, par-delà les affrontements, une réalité quotidienne de vie commune durant près de deux siècles ». Même si ce dernier regrette que « les articles soient loin de couvrir (l'étendue du) projet initial », ce travail universitaire et rigoureux se lit comme un véritable roman. Les huit contributions sont reproduites intégralement en français et en arabe, signe que les cultures n'ont pas cessé de se croiser. D'ailleurs, il se dégage de cet ouvrage un étonnant parfum d'actualité qui interpelle sans cesse le lecteur.

L'espace étudié dans le recueil ne se limite pas aux Etats Latins d'Orient. On sait que malgré les conflits, les rivages de la Méditerranée ont été animés par un échange ininterrompu entre musulmans et chrétiens. Marie Lamaa décrit le caractère extraordinairement composite de la civilisation qui s'épanouit en Sicile et dans les îles Baléares où subsista longtemps une importante population musulmane. Voyageurs, marchands et pèlerins

* Professeur à la Faculté de médecine de l'USJ.

établirent un réseau de contacts qui permit « *une prise en compte de l'existence de l'autre, même si l'autre reste, par essence, l'ennemi par excellence* ».

Les répercussions tardives sont étudiées par Magda Nammour qui analyse la perception orientale des Croisades, à l'époque de la *Nahda*, à travers les écrits de Jirji Zaydan. Ahmed Hoteit dégage les enjeux des pèlerinages à Nazareth à partir des traités de paix conclus entre musulmans et Francs. Cécile Cabrol se penche sur les œuvres du Frère Riccoldo da Monte Croce, Florentin né vers 1243, qui sillonna l'Orient en missionnaire inlassable mais pacifique, depuis Saint-Jean d'Acre où il débarqua en 1288, jusqu'à Bagdad et les confins de l'empire mongol. La richesse des informations qu'il rapporta témoigne d'une connaissance approfondie de la culture orientale et arabo-musulmane, permettant ainsi de mieux cerner l'irréductible *Sarrasin* et d'envisager une approche toute nouvelle du *voyage en Orient*. Son témoignage et son action feront de lui un précurseur du « dialogue islamo-chrétien ». Abdel Rahman Nehmé, quant à lui, ressuscite les figures féminines très contrastées de la noblesse franque comme Alix d'Antioche et Sibylle de Burzey ou encore la Byzantine Marie Comnène.

Communautés montagnardes : Assassins, Nusayrîs, Druzes

Yannick Gautron s'intéresse non plus à des individus, mais à des groupes : les communautés montagnardes (Assassins, Druzes et Nusayrîs) telles que décrites par les sources occidentales médiévales. Entre les Etats latins et les principautés musulmanes, le Djabal Ansariyya et le Mont-Liban constituaient une frontière physique que les auteurs médiévaux percevaient bien comme telle. Le voyageur Ibn Jubayr remarquait au XIIe siècle que « *le Mont-Liban est la frontière entre le pays des musulmans et celui des Francs* », Tout un ensemble de communautés demeurait dans ces deux montagnes entre la fin du XIe et la fin du XIIIe siècles : Druzes dans la partie sud du Mont-Liban; Assassins avec leur réseau de forteresses dans la partie méridionale du Djabal Ansariyya; Nusayrîs dans les parties centrale et septentrionale de ce dernier.

Les premières rencontres entre les Francs et ces communautés montagnardes se déroulèrent dès la première moitié du XIIe siècle, mais dans la majorité des cas, les Francs ne comprenaient pas à qui ils avaient affaire. Au cours du XIIe siècle, seule la communauté des Assassins avait attiré leur attention car elle était nommément impliquée dans certains événements meurtriers du Proche-Orient médiéval. C'est sans doute Benjamin de Tudèle, voyageur juif du XIIe siècle, qui consacra l'usage du terme « *al-Hachachine* » (employé à l'origine par un calife fatimide comme sobriquet méprisant) pour désigner cette secte d'Ismaéliens nizarites. L'appellation se répandit au

Proche-Orient et dans les chroniques occidentales sous sa forme latinisée d'*Assassins*. Peu à peu s'opéra un glissement sémantique et le terme « Assassin » en vint à revêtir le sens que nous lui connaissons aujourd'hui., à cause du recours systématique au meurtre politique qui les rendit tristement célèbres. Les Assassins, dont Guillaume de Tyr évalua le nombre à plus de 60 000 âmes, accaparèrent l'attention des auteurs en raison de la violence de leurs actes et de la détermination des *fida'is*, ces fidèles chargés de perpétrer les assassinats de la communauté. Beaucoup de chefs francs périrent « assassinés » ; seuls les Ordres militaires, moins sensibles aux menaces, échappèrent aux coups des *Hachachine*. (D'ailleurs, les forteresses des Templiers et des Hospitaliers, en tête desquelles le Krak des Chevaliers et Al-Arab, enserraient leur territoire). Aussi furent-ils consacrés dans l'historiographie occidentale comme jamais ne le furent les Druzes et les Nusayrîs. Modèles de fidélité et de dévouement jusqu'à la mort, ils inspirèrent même les troubadours et la littérature courtoise.

Joinville nous apprend que les Assassins croyaient en la réincarnation de l'âme, en conséquence de quoi ils n'hésitaient pas à se faire tuer au service de leur maître, espérant obtenir une meilleure condition dans leur vie future. Ce détail est intéressant, car une telle croyance est absente des doctrines ismaïliennes originales, et il est très probable que les Assassins l'aient adopté du fait de leur voisinage avec les Nusayrîs. Ces derniers, plus discrets que les Assassins, car moins perméables au monde extérieur, furent, en comparaison, délaissés par l'historiographie occidentale médiévale. Mais dans les deux cas, les auteurs européens réalisèrent qu'ils avaient affaire à des communautés à part entière et leur attribuèrent souvent des rites « contraires à la loi des Sarrasins ». Beaucoup moins nombreuses que les mentions des Assassins, les mentions de la communauté nusayrîe résultèrent de rencontres occasionnelles, suite à la visite de quelques Occidentaux au Djebel Ansariyya. La première rencontre entre Francs et Nusayrîs aurait eu lieu vers 1099, à en croire *la Chronique Syriaque* de Bar-Hebraeus, tandis que la première rencontre entre Francs et Druzes se fit au Nahr al-Kalb, en 1100.

A aucun moment, les sources latines n'abordèrent les Druzes en tant que communauté, ni ne rapportèrent leurs pratiques ou leurs structures sociales, sans doute parce que les Druzes eux-mêmes veillèrent, selon le principe de la *taqiyya* (dissimulation, précaution), à ne pas attirer l'attention sur leurs doctrines. En contact direct avec les Francs et les musulmans, ils jouèrent entre ces deux mondes un rôle charnière plus poussé que les Assassins et les Nusayrîs, et participèrent peut-être davantage à l'équilibre du Proche-Orient médiéval que les autres communautés montagnardes. Les Druzes, qui constituèrent leurs émirats en zones tampons, auraient réellement atténué les heurts et les confrontations directes entre Francs et musulmans grâce à leur jeu de balance entre le royaume de Jérusalem et

Damas. Les Assassins et les Nusayrîs, retranchés dans leurs territoires constitués en isolats, établirent en revanche une véritable barrière, pratiquement imperméable.

Les Francs de Beyrouth et Saida entretenirent des relations beaucoup plus directes et régulières avec les Druzes du Chouf et du Gharb que les Francs de la principauté d'Antioche et du comté de Tripoli eurent avec les Assassins et les Nusayrîs (exception faite, peut-être, des Ordres militaires). Dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, deux chartes franques, l'une rédigée par le Seigneur de Saida et l'autre par celui de Beyrouth, concédèrent des terres aux chefs buhturides druzes; la seconde de ces chartes, rédigée en arabe, stipulait que ces derniers devaient empêcher les musulmans de nuire aux Francs. Les émirs du Gharb nouèrent des relations directes, tendues ou pacifiques selon les circonstances, avec les Francs du littoral. Mais selon les sources arabes, ils veillèrent également à entretenir des relations de loyauté vis-à-vis de Damas, afin de ménager leurs intérêts aussi bien d'un côté que de l'autre. Les relations entre les Francs et les émirs ma'nides du Chouf ont dû revêtir un caractère semblable puisque les terres franques s'imbriquaient dans les territoires ma'nides.

Contacts avec les chrétiens d'Orient

Mireille Issa recherche la mention des communautés orientales, chrétiennes ou pas, dans *l'Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume, évêque de Tyr, né en 1130 à Jérusalem, qui retraça les événements des deux premières croisades. Les chrétiens orientaux (Maronites, Grecs, Arméniens) y apparaissent exposés aux persécutions de leur entourage musulman ; ils établissent des liens plus ou moins sincères avec les Latins nouvellement arrivés. On ne trouve sur les Maronites que des mentions éparses dans la chronique de Guillaume qui évalue leur population, en 1182, à quarante mille âmes, résidant « *dans la province de Phénicie, près de la chaîne du Liban, au milieu des montagnes et sur les revers de Tripoli* ». Le chroniqueur hésite à leur égard, comme à celui des Arméniens, entre l'aversion et l'estime. Bien qu'il s'abstienne de développer des réflexions dogmatiques concernant la doctrine chrétienne des Arméniens, il n'hésite point à faire le procès de celle des Maronites. Néanmoins, la participation maronite aux opérations des Croisés est active. Ils bénéficient pour cela d'une foule d'épithètes laudatives : Guillaume de Tyr souligne leur courage et leur vigueur et les présente aussi en habiles négociateurs et commerçants. Toutefois, vu qu'ils sont les adeptes de Maron, qualifié d' « hérésiarque », les Maronites encourent le blâme du chroniqueur ; celui-ci les tient pour des chrétiens ayant vécu dans l'erreur mais qui, désireux de retrouver la bonne voie, finirent par se rattacher à la juridiction de Rome. C'est bien Guillaume de

Tyr qui accrédiata le premier la thèse, reprise tant de fois par les historiens, que les Maronites auraient été monothélites.

L'islam, entre Chiites et Sunnites

Le même Guillaume décrit la religion musulmane de façon dévalorisante et s'étend longuement sur le grand schisme de l'Islam et l'animosité qui sépare les sunnites et les chiites (qu'il semble préférer), sauf qu'à son époque, l'Égypte était chiite et la Perse sunnite ! « *Pendant ce temps, il s'élevait entre les Égyptiens et les Perses une très grande rivalité acharnée, l'observance de traditions contradictoires animait et entretenait leurs haines, si bien que jusqu'à nos jours l'un et l'autre peuple s'accusent de sacrilège dans des conflits réciproques et ne se parlent pas au point qu'ils voulaient même avoir des noms différents. Ceux qui suivent la superstition des Orientaux sont appelés dans leur langues Sunnites, alors que ceux qui préfèrent les traditions des Égyptiens sont appelés Chiites, et ils semblent s'accorder plus avec notre foi* ».

La Paix de Jaffa et ses protagonistes

Le plat de résistance du recueil est sans doute l'étude, minutieuse, nuancée et passionnante, par Louis Pouzet (maître d'œuvre du séminaire) de « *la Paix de Jaffa* » signée entre le sultan al-Malik al-Kâmil, neveu de Salâh ed-Dîn, et Frédéric II, roi de Sicile et empereur d'Allemagne, qui stipula la concession aux Francs des trois villes saintes, Jérusalem, Bethléem et Nazareth, en plus de la Galilée, du district de Tibnin et d'une bande de terre se terminant aux frontières de la ville de Jaffa.

Menacé par ses rivaux, y compris par son propre frère, al-Kâmil avait envoyé, en Sicile, à Frédéric II qu'il connaissait bien, son ambassadeur et homme de confiance Fakhr ed-Dîn Ibn ash-Shaykh, pour sonder l'empereur en vue de se faire aider militairement par lui. Un accord sur Jérusalem faisait partie du « deal ». Frédéric II fut séduit par le projet qui lui permettrait une percée diplomatique, notamment vis-à-vis de l'Église avec laquelle ses rapports sont particulièrement tendus. Il hésita cependant à s'engager à fond, tout en préparant une intervention militaire dont une première étape échoua. En 1229, il se rendit de Chypre à Acre et signa, le 18 février, avec le sultan al-Kâmil un traité prévoyant une trêve de dix années, renouvelable, la livraison à l'empereur de la Ville Sainte (qui avait été reconquise 40 ans plus tôt par Saladin, le propre oncle d'al-Kâmil) avec toutefois une présence symbolique de l'islam aux mosquées d'al-Aqsa et du Rocher. Les localités environnant la Ville sont laissées aux musulmans ; un couloir permet aux pèlerins chrétiens d'y accéder et garantit l'approvisionnement. En contrepartie, les musulmans doivent évacuer Jérusalem; ce dernier point sera une des principales sources

de protestation contre l'accord, tant dans la Ville Sainte elle-même qu'à Damas et dans le reste du monde islamique.

Le traité, qui suscita un vif mécontentement chez les musulmans ainsi qu'une grande contestation dans les milieux européens, est emblématique à plus d'un égard. Les protagonistes de l'accord sont tous deux des souverains « éclairés », particulièrement ouverts sur « l'ennemi » et, de ce fait, contestés, chacun dans son propre camp. La *Paix de Jaffa* porte essentiellement sur la Ville Sainte de Jérusalem : al-Malik al-Kâmil la restitua après que son oncle Saladin l'eût triomphalement conquise et Frédéric II obtint cette victoire par la négociation, là où les armes avaient échoué.

Frédéric, devint empereur d'Occident et roi légitime de Jérusalem, mais ne fit en Orient qu'une courte apparition et n'y régna, en quelque sorte, que par procuration. Pourtant, son penchant pour la culture islamique était indéniable ; il a suscité autant d'enthousiasme chez certains auteurs musulmans que de réprobation, souvent injuste, chez ses adversaires chrétiens, tant en Occident (à commencer par la papauté) qu'en Orient, dans beaucoup de milieux francs. Sa fréquentation de l'islam pendant de longues années en Sicile et sa connaissance de la langue arabe dépassaient largement le cadre du folklore.

Al-Kâmil partageait avec son partenaire Frédéric II un goût prononcé pour la « science », islamique surtout, et accueillait volontiers les questions scientifiques de tout ordre (*fiqh*, philosophie, géométrie, architecture etc.). C'est bien lui qui, le 30 août 1219, reçut dans son camp de Damiette, François d'Assise qu'il traita avec beaucoup de courtoisie, le couvrant de présents, mais dont il esquiva poliment les tentatives de conversion. Signalons enfin qu'al-Kâmil eût comme médecin un certain Mûsa Ibn Maymun, le célèbre Maïmonide, qui avait fui l'Andalousie pour rejoindre Damas puis le Caire.

Des perspectives à explorer

Dans sa contribution, Louis Pouzet pose des questions cruciales : les intentions manifestées par les deux protagonistes, et telles que nous les ont rapportées les chroniqueurs, étaient-elles réellement « pacifistes » et ressortissaient-elles effectivement de cet esprit nouveau de compréhension et de « tolérance » ? Comment ce qu'on peut appeler aujourd'hui, non sans anachronisme, l'« opinion publique » a-t-elle réagi, dans les deux camps, à l'accord conclu en 1229 ? Dans quelle mesure, al-Kâmil et Frédéric II furent-ils suivis par leur « base » ?

L'historien ne tire pas de conclusion définitive sur la *Paix de Jaffa*. Celle-ci a eu le mérite de rétablir des relations amicales entre ses protagonistes, sans cependant être reconnue ni comprise des populations qui, du côté musulman, en avaient fait les frais. Pouzet nous restitue, avec

beaucoup de nuances, l'image des deux souverains, avec leur part d'ombre et de lumière. Sans doute leurs idées, à l'un comme à l'autre, étaient-elles trop en avance sur leur époque pour entraîner une adhésion véritable.